

Image not found or type unknown



Lettre de démission a la demande de mon employer

Par **ness44**, le **20/06/2010** à **15:30**

Bonjour,rnrnrnJe suis étudiante en L2 droit à l'université d'Angers. Pour financer mes études je travail à raison de 8H par semaine en tant qu'hôtesse de caisse dans un super marché. Etant en CDI, mon employeur me demande de faire une lettre de démission afin de ne pas me payer d'indemnités (je suppose), pour ensuite me réembaucher pour la période de juillet/ Aout (en emploi saisonnier). Je voulais savoir si il était possible et surtout légal pour un employeur de demander à son employé de faire une lettre de démission ?